

Toulouse, le 07 septembre 2009
DCT/DA//Geipan

COMpte RENDU D'ENQUÊTE

CAS D'OBSERVATION

LE RAINCY (93) 31.10.2009

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN reçoit par mail le 01 novembre 2009, un témoignage d'observation faite à LE RAINCY (93) le 31 octobre 2009. Deux témoins, aux environs de 3h30 du matin, observent depuis leur domicile la rotation silencieuse d'une puis de deux « boules lumineuses » qui « tournoient dans le ciel en formant une trajectoire en ellipse ».

Une déclaration à la gendarmerie la plus proche est demandée ainsi qu'un questionnaire qui permettront de mener une enquête plus précise. Un questionnaire est reçu le 9 novembre 2009.

Le procès verbal de gendarmerie est attendu jusqu'à ce qu'une précision des services concernés indique que la commune de Le RAINCY est en zone police sans convention avec le GEIPAN. Le questionnaire reste donc la pièce maîtresse du dossier. (mail du 04.12.2009)

Du fait du témoignage, le GEIPAN a privilégié l'hypothèse de l'observation d'une animation laser dans le ciel ; afin d'évaluer cette hypothèse, un IPN est dépêché en mai 2010 pour obtenir des précisions auprès des témoins et mener une enquête de secteur.

Ce compte rendu d'enquête reprend en grande partie les éléments de l'enquête de l'IPN.

2- DESCRIPTION DU CAS

« Dans la nuit du vendredi 30 Octobre 2009 au samedi 31 Octobre 2009 vers environ 3h30 du matin j'ai été le témoin d'un phénomène très étrange. J'étais chez moi dans ma chambre située au 2ème étage de la maison et qui correspond à l'endroit le plus haut de la maison et alors que j'allais pour me coucher j'allais tirer mes rideaux et c'est à ce moment que j'ai vu juste en levant la tête au dessus de moi dans le ciel, à une distance que je qualifierais de peu éloignée, une boule lumineuse formant un cercle plutôt aplati qui tournoyait dans le ciel en formant une trajectoire d'ellipse. Elle tournait sans cesse dans le sens des aiguilles d'une montre en repassant de manière quasi semblable sur sa trajectoire à chaque fois. Je me suis alors dépêché de vérifier qu'il n'y avait aucun faisceau lumineux dans les environs qui pourrait expliquer cette lumière qui tournait et j'ai eu beau regarder dans toutes les directions il n'y avait rien qui pouvait être la source de cette lumière.

C'est alors qu'une autre boule lumineuse est entrée dans l'ellipse décrite par la première et semblait la « courser » en la suivant sur sa propre trajectoire. Je les ai vues alors se télescoper plusieurs fois mais comme si elles étaient transparentes car passant l'une dans l'autre. Puis au bout de quelques minutes de ce ballet incessant la deuxième boule est sortie brusquement de sa trajectoire et a disparu de ma vue laissant toujours l'autre boule lumineuse décrire ses trajectoires.

Plusieurs minutes se sont écoulées alors que j'observais ce phénomène invraisemblable à mes yeux et c'est alors que j'ai décidé de réveiller ma compagne qui dormait à côté pour lui montrer ce que j'observais. Elle fut tout aussi stupéfaite que moi à la vue de ce phénomène et n'arrivait elle aussi en rien à l'expliquer. C'est alors que la deuxième boule est réapparue brusquement dans la trajectoire de la première et a recommencé le même scénario que précédemment en la télescopant à certains moments. En tout j'ai observé ce phénomène au moins pendant 1h30 puis vers 5h du matin étant exténué je suis allé me coucher laissant derrière moi toujours ce phénomène qui se déroulait toujours» (mail du 01.11.2009).

Dans le questionnaire le témoin rajoutera « Nuit noire, quelques nuages, temps secs, pas de vent, température assez fraîche je dirais pas plus de 5 degrés. Pas d'évolution météorologique...pas d'étoiles ni de lune apparentes, aucun avion à proximité, aucun trafic urbain, rue déserte ...mes yeux ont été attirés par la lumière émise dans le ciel...le phénomène allait d'ouest en est sans s'arrêter ».

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

1. LES TEMOINS :

Les deux témoins sont rencontrés par l'IPN le 16 mai à 14h. Le récit qu'ils font reprend l'essentiel des éléments contenus dans le témoignage du 1^{er} novembre 2009.

Le témoin principal est étudiant ingénieur spécialisé en biologie et biotechnologie. Il précise dans son récit que le fait « d'aller d'Ouest en Est sans s'arrêter » signifie pour lui « tourner » et non aller « tout droit ». D'esprit cartésien il pense maintenant que certains phénomènes peuvent être liés à des forces inconnues qu'on ne connaît pas encore et qu'on ne peut maîtriser.

Le témoin secondaire n'a pas rapporté séparément son observation.

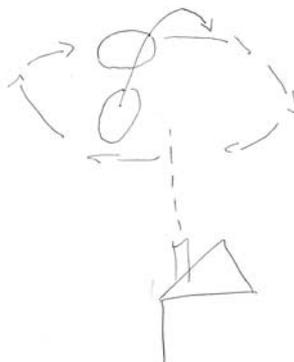
2. CONDITIONS METEO :

Le témoin indique une « nuit noire, quelques nuages, temps secs, pas de vent, température assez fraîche je dirais pas plus de 5 degrés. Pas d'évolution météorologique...pas d'étoiles ni de lune apparentes ».

D'après le site internet (<http://www.meteorologic.net/Edito-meteo-du-132900.html>) les nuages sont effectivement restés nombreux tout au long de la journée au nord d'une ligne Lyon -> Rouen. Sur <http://www.meteo-centre.fr/blog2> on peut aussi lire qu'il y avait présence de nuages en altitude.

3. POSITION DES TEMOINS LORS DE L'OBSERVATION:

Après avoir commencé à observer le phénomène derrière une fenêtre du deuxième étage de son habitation, le témoin a continué l'observation à l'extérieur de la maison dans la cour. Il situe le phénomène à environ 40 à 50 mètres au-dessus de lui et au zénith. Son habitation se trouve au centre de la commune, entourée de maisons et d'immeubles.



Dessin du témoin, illustrant ce qu'il aperçoit de sa fenêtre. Deux phénomènes « translucides » se croisant tout les ¼ d'heures. La maison à la cheminée se trouve face à lui, à l'horizon Ouest.

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

A. PHENOMENES LUMINEUX DUS A UNE ANIMATION LASER.

ASPECTS :

Plusieurs aspects du phénomène semblent aller dans le sens d'une animation laser : la forme, la répétition du passage, « ce ballet incessant », le silence. Un terme récurrent dans le témoignage semble aussi le confirmer : « *un aspect à la fois opaque mais à certains endroits il y avait comme des trous ... l'intérieur était d'un blanc assez laiteux avec par endroits des trous noirs... hormis certains espèces de trous noirs, pas détail précis* ». Ces « trous » peuvent correspondre à des ouvertures dans les nuages sur lesquelles le laser ne peut se refléter.

CONTACTS :

Le gérant d'une société spécialisée dans l'utilisation des faisceaux xénon longue portée est contacté. Les principales caractéristiques signalées par le témoin lui sont transmises.

D'après lui, la description correspond bien à la rotation de deux sky trackers dont les tâches en mouvement apparaissent sur divers plans dans les nuages. Vue la position du témoin lors de l'observation, son champ de vision était très réduit. Il n'a donc jamais été dans une position idéale pour observer la source du phénomène. Ceci est confirmé par le dessin qu'il fait du phénomène observé (voir ci-dessus.).

De plus « un projecteur "multi-faisceaux " peut provoquer des effets irréguliers, imprévisibles et spectaculaires jusqu'à trois ou quatre kilomètres de son point d'émission (Le projecteur se déplaçant en aller-retour sur son axe de rotation peut donc provoquer des accidents lumineux "de déplacement" dans le ciel sans cohérence pour l'observateur non averti). A priori, dès qu'un arbre, une maison, une architecture se trouve entre l'observateur et la source, il devient alors impossible de deviner d'où peut provenir le point d'émission (d'où la stupéfaction de certains témoins accidentels non avertis) ».

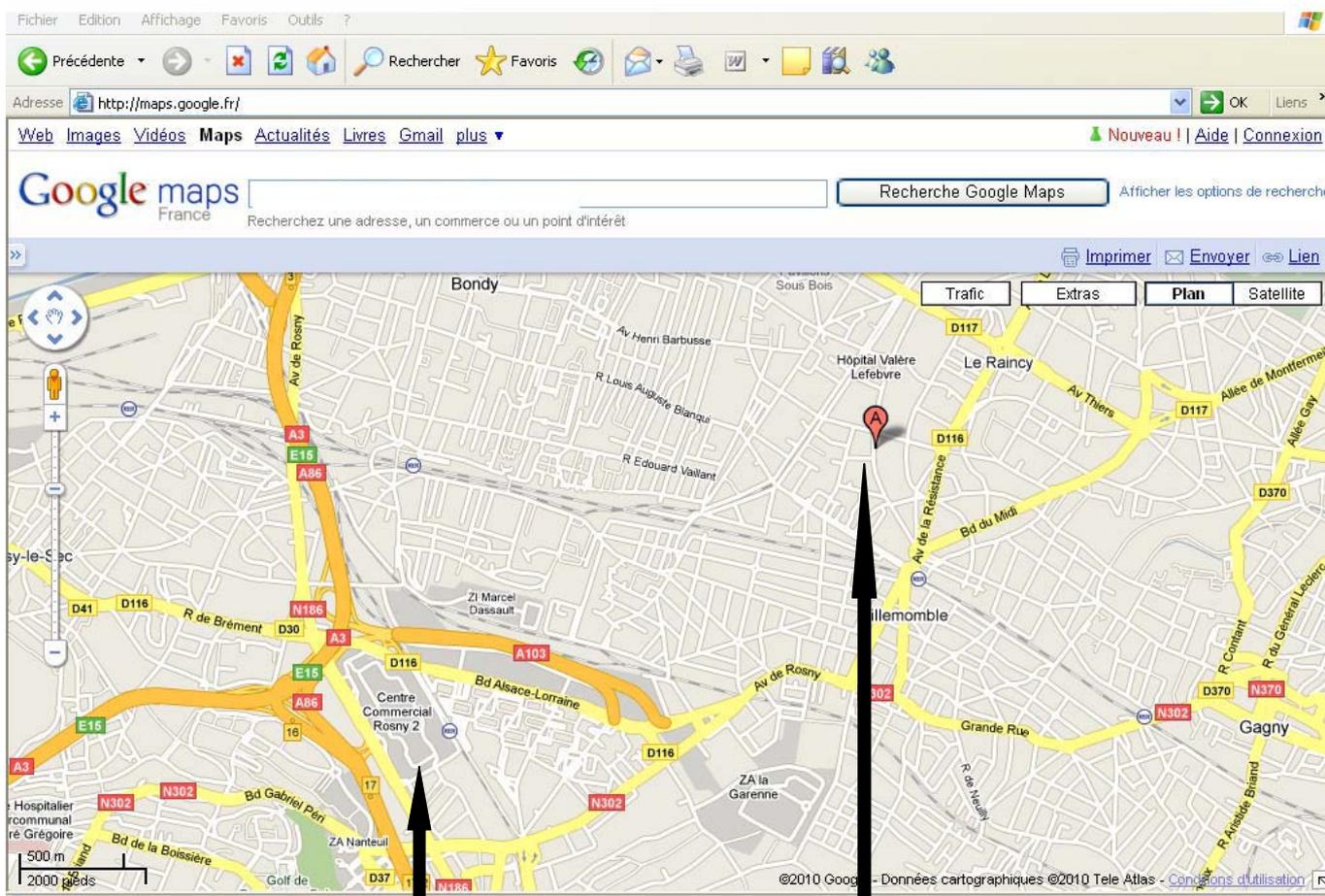
Pour un observateur lointain, le phénomène est inexplicable car « le bâton de lumière n'est pas visible ».

VERIFICATIONS :

- La société n'a pas effectué de tests ou de prestation au Raincy (93) dans la nuit du 30 au 31 octobre 2009.

L'heure tardive (3h 30 du matin) paraît étrange au gérant de la société car d'habitude, les Sky Trackers sont utilisés pour annoncer en soirée une première de cinéma ou un concert. Il est rare qu'ils fonctionnent toute la nuit sauf dans le cas exceptionnel d'un gala d'école ou d'une discothèque qui aurait fêté un événement particulier. Cependant, des réglages nocturnes d'effets lumineux ont pu être faits. Ces effets sont destinés par exemple à marquer l'ouverture d'un nouveau centre commercial désirent capter l'attention du grand public.

- Après l'inspection de la liste de location, il s'avère que fin octobre (du 23 octobre au 2 novembre), une agence d'événements lui a loué deux Sky Trackers de rotation automatique. Ce matériel a été installé pour marquer l'ouverture du plus grand magasin d'électronique en France situé dans le centre commercial DOMUS (Commune de Rosny-sous-Bois (93)).



LE CENTRE COMMERCIAL

LES TEMOINS

Situation du centre commercial à l'origine d'un évènement commercial et lieu d'observation des témoins.

Ce centre commercial est à moins de trois kilomètres du domicile des témoins. Il est dans une direction très différente des discothèques environnantes, les témoins ne pouvaient donc pas s'attendre à voir un faisceau laser venant de cette direction.

- Une publicité indiquant clairement la présence d'un sky tracker installé sur le toit d'un des bâtiments du centre commercial est retrouvée sur internet par l'IPN.

Le faisceau laser



- La responsable de la mise en place de l'animation lumineuse confirme une installation des sky trackers le 24 octobre 2009 en fonctionnement jusqu'au 1 novembre de 20h à minuit.

Cependant, les témoins ont observé le phénomène vers 3h du matin : les laser auraient-ils fonctionné toute la nuit ?

Cette possibilité n'a pu être confirmée.

COMPLEMENTS D'ENQUETE :

- 13 **discothèques** sont contactées afin de savoir si elles disposent d'un ou plusieurs Sky trackers : toutes les réponses reçues sont négatives.
- Aucune réponse positive ne viendra des **préfectures** contactées sur des autorisations d'utilisation de sky trackers délivrées pour cette nuit là .
- L'observation a eu lieu la nuit précédent **Halloween**. On peut émettre l'hypothèse de l'utilisation de projecteurs laser utilisés dans le cadre de festivités privées ou publiques à l'occasion de cette tradition particulière.

5- CONCLUSION

Le phénomène observé dans la nuit du 31 octobre 2009 au RAINCY (93) est probablement dû à la rotation de deux Sky Trackers. Le lieu de l'animation n'a pu être trouvé et confirmé.

Ce cas d'observation au niveau d'étrangeté faible est classé en B : probable observation d'une animation lumineuse par faisceaux laser.

